

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le sept juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 01/06/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
1 juin 2023

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Régis CHOMEL DE JARNIEU, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Gérard RITZ, René WAGNER

Mandat de procuration : Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN à Philippe DANIEL, Thierry MERCIER à Maurice HERIAT, Bruno MINUTIELLO à Jean-Paul FRANCOIS, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ

Absents : Jean-Claude BAZIN remplacé par Régis CHOMEL DE JARNIEU, Christian GEX, Christophe SONREL

Voix consultatives : Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient excusés.

Secrétaire de séance : Madame Rose-Marie FALQUE

Membres présents.....21
Absents ayant donné mandat de procuration.....6
Absents.....3
Votants.....27

Délibération 2023-031 : ADMINISTRATION GENERALE

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	6	27	0	0	0

RESSOURCES HUMAINES : COMITÉ DE PILOTAGE DU DOCUMENT UNIQUE

Le président expose :

Le 28 septembre 2022, par délibération n°2022-0051, le PETR du Pays du Lunévillois s'est engagé dans la refonte du document unique.

Pour assurer au mieux le suivi et la réalisation de ce document unique, une assistante de prévention en la personne d'Evelyne PEYNOT a été nommée. Cet agent a suivi la formation obligatoire prévue par la loi.

Le rôle de l'assistant de prévention est d'assister et conseiller l'autorité territoriale dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Pour accompagner cet agent de prévention dans la proposition du document unique et du plan annuel de prévention, il est proposé de mettre en place un comité de pilotage composé de trois agents de la collectivité et trois élus du PETR.

Le rôle du comité de pilotage est de suivre la mise en place du document unique au sein de la collectivité, de piloter la réalisation du programme annuel de prévention, et la mise à jour du document unique. Il est également chargé de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques décidée par l'autorité territoriale.

Élus	Agents
DANIEL Philippe	PEYNOT Evelyne
GRIFFOUL Murielle	CHABRUERE Céline
LAVOIL Jacques	MAIRE Etienne

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer le comité de pilotage pour le document unique
- **VALIDE** la proposition de composition de ce comité de pilotage tel que proposé ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 13 juin 2023
Philippe DANIEL,
Président.

